

\*\*\*\*\*

**Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci  
M.R.C. de la Matawinie**

**Mercredi** Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 6 décembre  
**2017 (12)** 2017 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames,  
**6 décembre** Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Anick Bélanger	Bertrand Taillefer
Lucie Vignola	André Lafrenière
Chantale Perreault	Patrick Gautschi

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Isabelle Parent.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Notre-Dame-de-la-Merci**

No de résolution  
ou annotation

\*\*\*\*\*

Madame la Mairesse constate le quorum et procède à l'ouverture de la présente séance.

\*\*\*\*\*

**17-252 1- Ouverture de l'assemblée**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

que l'assemblée soit et est ouverte.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-253 2- Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Patrick Gautschi et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

**17-254 3- Adoption du procès-verbal**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2017 soit et est adopté, dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

**4.0 aucune correspondance reçue**

**5.0 Dépôt du certificat des intérêts pécuniaires**

**17-255 6.0 Adoption des comptes à payer au montant de 31 311.97 \$**

Il est proposé par la conseillère Anick Bélanger et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 31 311.97 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

CS  
Droit de veto  
sur 2 factures



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Notre-Dame-de-la-Merci**

No de résolution  
ou annotation

11000	Remboursement taxes	409.21 \$*
11001	Annulé	
11002	Annulé	
11003	Ass. des directeurs	1 200.34 \$
11004	ADT Canada inc.	591.20 \$*
11005	Bell Canada	22.40 \$*
11006	Club Motoneige NDM	900.16 \$
11007	Compo Recycle	32 995.32 \$*
11008	Conteneur Recycle Inc.	4 925.26 \$*
11009	Féd. Québécoise des Municipalités	373.67 \$*
11010	Fonds d'information sur le territoire	48.00 \$*
11011	GDG Environnement	33 566.89 \$*
11012	Jobert Inc.	65 490.68 \$*
11013	Journal Altitude 1350	1 108.82 \$
11014	L'union-Vie	3 941.75 \$*
11015	MRC de la Matawinie	15 717.04 \$*
11016	PitneyWorks	1 700.99 \$*
11017	Rogers	91.75 \$*
11018	Société canadienne des postes	93.45 \$*
11019	SCFP	585.11 \$*
11020	Xérox Canada ltée.	384.07 \$*
11021	Bell Canada	133.49 \$*
11022	Manoir de la rivière Dufresne	3 053.75 \$*
11023	Élections	42.18 \$
11024	Élections	253.08 \$
11025	Bell Canada	770.24 \$*
11026	Petite caisse	1 000.00 \$
11027	Élections	42.18 \$
11028	Conteneur Recycle Inc.	795.98 \$*
11029	Élections	253.08 \$
11030	Élections	253.08 \$
11031	Élections	253.08 \$
11032	Élections	291.38 \$
11033	Élections	330.48 \$
11034	Élections	231.99 \$
11035	Élections	253.08 \$
11036	Élections	253.08 \$
11037	Élections	253.08 \$
11038	Service de protection canine des Monts	429.93 \$*
11039	Élections	397.20 \$
11040	Élections	231.99 \$
11041	Xérox	1 107.52 \$*
11042	Animation conte	185.00 \$
11043	Autos & Camions Danny Lévesque	195.46 \$
11044	Agritex St-Roch	42.40 \$
11045	André Robillard	1 494.68 \$
11046	Areo-Feu	1 127.90 \$
11047	Me Pierre-Édouard Asselin	1 149.75 \$
11048	L'atelier du chat rond	270.00 \$
11049	Atelier usinage St-Donat inc.	26.79 \$
11050	Benson pièces d'auto	71.00 \$
11051	Camp Ouareau	500.00 \$
11052	Canadian Tire	91.95 \$
11053	Visa Desjardins	83.92 \$
11054	Centre de liquidation Raynat Inc.	151.50 \$
11055	Coopsco des Laurentides	1 121.33 \$
11056	Claude Rondeau Ent.Électricien	1 436.96 \$



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Notre-Dame-de-la-Merci

No de résolution  
ou annotation

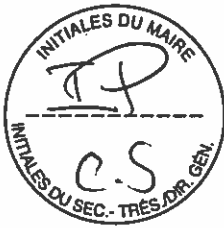
11057	L'Express Hydraulique	100.33 \$
11058	Fleuriste St-Donat enr.	46.00 \$
11059	Form. Municipales commerciales	3 467.27 \$
11060	Garage Marcel Lamarche	2 460.59 \$
11061	Garage de pneus NDM	476.90 \$
11062	Sobeys Québec St-Donat	166.41 \$
11063	Infra-Route	10 031.57 \$
11064	Jocelyn Breault Inc.	189.71 \$
11065	Kenworth Montréal	118.42 \$
11066	Médias Transcontinental	296.63 \$
11067	Patrick Morin	380.03 \$
11068	La petite mission inc.	20.00 \$
11069	Pétrole Pagé inc.	1 210.69 \$
11070	Pilon & Ménard Huissiers	173.03 \$
11071	Produits Sanitaires des Plaines	441.71 \$
11072	Restaurant La Réserve	344.93 \$
<del>11073</del>	<del>Resto du lac Blanc</del>	<del>63.93 \$</del>
11074	Remboursement achats bibliothèque	723.69 \$
11075	Sablère Clark	614.73 \$
11076	Sintra inc.	1 280.99 \$
<del>11077</del>	<del>Chantal Soucy (64,34 + 160,52) refait 11086</del>	<del>224.96 \$</del>
11078	Techno Diesel	414.21 \$
11079	Ent. Jean Valois & fils inc.	160.00 \$
11080	Wolters Kluwer inc.	141.70 \$
11081	Conteneur Recycle inc.	890.14 \$*
11082	Fonds d'information sur le territoire	40.00 \$*
11083	Jobert inc.	64 490.68 \$*
11084	L'Union-Vie	7 883.50 \$*
11085	MRC de la Matawinie	15 717.04 \$*
11086	Chantal Soucy	160.52 \$
11087	SCFP	417.58 \$*
11088	Xérox	630.71 \$*
11089	Bell Canada	21.61 \$*
11090	Compo Recycle	32 588.10 \$*
11091	Conteneur Recycle	2 072.48 \$*
11092	Fonds d'information sur le territoire	40.00 \$*
11093	Paroisse Ste-Famille des lacs	90.00 \$
11094	Pitneyworks	682.90 \$*
11095	Rogers	89.26 \$*
11096	Xérox	315.00 \$*
11097	Bell Canada	137.55 \$*

Total des incompressibles : 293 244.25 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

- 17-256 7.1 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 682 900 \$ qui sera réalisé le 21 novembre 2017 [n/d R-171 et 187]



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Notre-Dame-de-la-Merci

No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci souhaite emprunter par billets pour un montant total de 682 900 \$ qui sera réalisé le 21 novembre 2017, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
187	622 800 \$
171	60 100 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 187, la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ANDRÉ LAFRENIÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 21 novembre 2017;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 21 mai et le 21 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par la mairesse et la secrétaire-trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2018.	43 700 \$	
2019.	45 200 \$	
2020.	46 800 \$	
2021.	48 400 \$	
2022.	50 000 \$	(à payer en 2022)
2022.	448 800 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2023 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 187 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 21 novembre 2017), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la réglementation**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci

### 8. Administration et ressources humaines

#### 17-257 8.1 Centre de prévention du suicide de Lanaudière [n/d 114-400]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci ne donne pas suite à la  
demande de soutien financier pour l'organisme.

Le centre de prévention du suicide de Lanaudière répond chaque année à  
environ 4000 appels et offre différents services incluant des rencontres de  
soutien, de formation et autre.

Adopté unanimement par les conseillers.

#### 17-258 8.2 Fermeture des bureaux [n/d 303-110]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la fermeture des  
bureaux et de la bibliothèque, du 23 décembre 2017 au 2 janvier 2018,  
inclusivement.

Que la directrice générale soit et est également autorisée à planifier  
et organiser un souper de Noël, pour les employés et les élus.

Adopté unanimement par les conseillers.

#### 17-259 8.3 Calendrier des séances du conseil [n/d R-144]

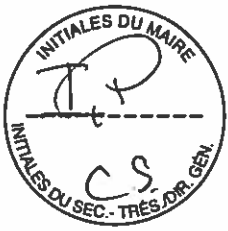
Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer  
et résolu,

que suivant l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil  
doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de  
ses séances ordinaires pour la prochaine année et fixer le jour et  
l'heure du début de chacune de ces séances ;

que le calendrier, ci-après, a été adopté relativement à la tenue  
des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018  
qui se tiendront le vendredi et qui débiteront à 19h30 :

12 janvier	6 avril	6 juillet	5 octobre
2 février	4 mai	3 août	2 novembre
2 mars	1 <sup>er</sup> juin	7 septembre	7 décembre

Adopté unanimement par les conseillers.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci

No de résolution  
ou annotation  
**17-260**

### **8.4 Liste de personnes endettées [n/d 208-132]**

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola  
et résolu,

que la directrice générale soit et est autorisée à prendre les procédures  
nécessaires auprès des personnes endettées envers la Municipalité, selon la  
liste déposée.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **Période de questions sur l'administration et les ressources humaines**

#### **9. Sécurité publique**

##### **9.1 Rapport de la conseillère responsable**

##### **17-261 9.2 Pompiers - démissions [n/d 302-110]**

Ayant transmis au directeur des incendies leurs lettres de démission;

Ayant reçu du directeur du service des incendies la recommandation  
d'acquiescer aux demandes;

Pour ces motifs;

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la démission de  
Messieurs Guillaume Godon et Jérémy Pinault et les remercie pour leurs  
années de service.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **Période de questions sur la sécurité publique**

#### **10. Travaux Publics**

##### **10.1 Rapport du conseiller responsable**

### **Période de questions sur les travaux publics**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci

### 11. Environnement et Hygiène du milieu

#### 11.1 Rapport du conseiller responsable

#### Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

### 12. Éducation, famille, aîné et loisirs

#### 12.1 Rapport de la conseillère responsable

#### 17-262 12.2 Comité des loisirs [n/d 102-111]

Il est proposé par le conseiller Patrick Gautschi  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la création du  
comité des loisirs.

La formation du comité sera composée des personnes suivantes :

- Anick Bélanger, conseillère et responsable des loisirs
- Chantale Perreault, conseillère et responsable adjointe des loisirs
- Stéphanie Valiquette, coordonnatrice des loisirs
- Johanne Le Scelleur
- Julie-Anne Cousineau
- Pierre-Paul Letarte
- Parise Letarte
- Et un(e) adolescent(e)

Adopté unanimement par les conseillers.

#### 17-263 12.3 Carnaval Notre-Dame en Blanc [n/d 802-100]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la tenue du  
Carnaval Notre-Dame en Blanc en février et octroi un budget de 5000 \$ pour  
effectuer les premiers préparatifs du Carnaval puisque l'adoption du budget  
2018 sera faite ultérieurement, le 26 janvier 2018.

Adopté unanimement par les conseillers.

#### Période de questions sur l'éducation, famille, aîné et loisirs

### 13. Aménagement, urbanisme

#### 13.1 Rapport du conseiller responsable





**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Notre-Dame-de-la-Merci**

No de résolution  
ou annulation  
**17-264**

**13.2 Nouveau lotissement - facturation [n/d 5622 23 5545]**

**Attendu qu'il** y a eu erreur de facturation dû à une modification de réglementation;

**Attendu que** la facture avait déjà été transmise au propriétaire;

**Attendu qu'un** ajustement a été effectué à la facture initiale;

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer  
et résolu,

que le conseil municipal accepte que la facture initiale soit respectée et par  
conséquence annule la deuxième facture effectuée par l'inspecteur.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'aménagement, urbanisme**

**14. Promotion et développement économique**

**17-265 14.1 Paroisse Sainte-Famille des Lacs [n/d 114-400]**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière  
et résolu,

que le conseil municipal accepte la demande de publicité pour le feuillet  
paroissial de 2018 selon le format simple, au coût de 90 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la promotion et  
le développement économique**

**15. Bibliothèque, Art et Culture**

**15.1 Rapport de la conseillère responsable**

**Période de questions sur la Bibliothèque, Art et Culture**

**Période de questions**

**Varia**

**17-266 16. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière  
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci

\*\*\*\*\*

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #17-255, 17-263, 17-265.

Chantal Soucy, Directrice générale

42 personnes

Fin de la session 20h45

Isabelle Parent, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale